

Abo Densification à Genève

L'abattage d'un cèdre centenaire suscite l'émoi à la Servette

La construction de trois immeubles nécessite de démolir des anciennes maisons et des arbres au croisement des rues du Moléson et du Colombier.



Théo Allegrezza

Publié: 14.10.2023, 10h58





Le cèdre du Liban, plus que centenaire, qui devrait être abattu à la rue du Colombier dans les prochains jours.

LUCIEN FORTUNATI

C'est un «havre de paix» connu seulement de quelques initiés. La rue du Moléson est appréciée pour sa quiétude et ses attraits verdoyants, juste derrière l'axe routier qui traverse la Servette. Mais depuis la semaine dernière, les pelleteuses s'activent sur un terrain au croisement avec la rue du Colombier. Une dizaine d'arbres ont déjà été abattus. Un cèdre plus que centenaire, qui s'élève majestueusement depuis le jardin d'une ancienne maison de maître, semble être le prochain sur la liste.



Tout doit disparaître. Trois immeubles vont être construits sur ces parcelles, occupées par six anciennes villas, inhabitées aujourd'hui. «Ils vont tout raser», rapporte une riveraine, qui promène son chien en ce jeudi midi. L'abattage du cèdre devait avoir lieu la veille, mais il a finalement été légèrement repoussé. Quelques mots ont été griffonnés au stylo-bille sur un panneau «interdit de stationner» accroché au grillage. «Du 16 au 18 octobre», peut-on lire, en plissant les yeux.

Peu d'information

Dans le quartier, tout le monde semble découvrir ce projet d'aménagement. Pourtant, ses premières esquisses remontent aux années 1990. «Chaque jour, je croise des habitants ou des promeneurs hagards, stupéfaits de voir ce qui se trame ici», raconte Frédéric, qui habite dans un bel immeuble de l'autre côté de la rue du Colombier.

Le cèdre du Liban est littéralement son vis-à-vis, puisqu'une des fenêtres de son appartement donne sur le végétal. «Est-ce qu'en 2024 on peut encore construire sans prendre en compte la nature?» s'interroge Myriam, sa compagne.

Frédéric, lui, trouve «choquant» de n'avoir reçu aucune information. «Je suis surpris que notre bâtiment soit classé et que la villa d'en face soit détruite, alors qu'elle a été réalisée par le même architecte», note-t-il. Comme d'autres bâtisses vouées à la démolition, la maison comprend plusieurs éléments patrimoniaux, comme un escalier en marbre, des vitraux, ou encore un parquet d'époque que certains sont venus récupérer. Architecture Heimatstil, reconnaîtront les spécialistes.



Une dizaine d'arbres ont déjà été coupés pour le bien du projet immobilier.

LUCIEN FORTUNATI

Nouveaux logements

Porté par une entreprise active dans l'immobilier, le projet en question prévoit la création d'une cinquantaine de nouveaux logements, ainsi que d'un parking souterrain. Il fait partie d'un ancien PLQ (Plan localisé de quartier). Il s'inscrit dans le réaménagement du secteur situé entre les rues de la Servette, du Colombier, de la Poterie et Antoine-Carteret – qui fait partie du km² le plus dense de Suisse.

Parce qu'empiétant sur le domaine public, il a été nécessaire de modifier l'affectation d'un petit tronçon de la rue du Moléson et de constituer des servitudes. Le Conseil municipal de la Ville de Genève a donné son aval en mars 2022.

Risque juridique

Mais avant que le chantier ne puisse démarrer, le projet fait l'objet de plusieurs allers-retours avec différents services de l'État, parmi lesquels l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature, à qui il revient de trancher la question des abattages.

**«Le projet est certes
ancien, mais il est
déplorable qu'il n'ait
pas été revu à l'aune
des préoccupations
climatiques actuelles.»**

Alfonso Gomez, maire de Genève

Avec un résultat que «regrette amèrement» le maire de Genève, Alfonso Gomez. «Cette situation va à rebours du bon sens. Le projet est certes ancien, mais il est déplorable qu'il n'ait pas été revu à l'aune des préoccupations climatiques actuelles, pour intégrer les arbres existants», réagit-il.

La Ville ne disposait-elle pas d'une marge de manœuvre? «Les arbres concernés se trouvant sur des terrains privés, les abattages prévus ne sont pas de notre ressort», rappelle le conseiller administratif écologiste.

Le Conseil municipal aurait toutefois pu refuser les modifications foncières, bloquant le processus. Avec le risque que les promoteurs se retournent juridiquement contre la Ville. Mais, lors de l'examen du texte, les abattages n'ont jamais été évoqués.

Théo Allegrezza est journaliste à la rubrique Genève. Il couvre en particulier l'actualité politique de la ville de Genève. Auparavant, il a été correspondant *freelance* au Tessin. Diplômé de Sciences Po Paris. [Plus d'infos](#)

@theoallegrezza

Vous avez trouvé une erreur? [Merci de nous la signaler.](#)

76 commentaires